



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS MODALITES DE REMBOURSEMENT POUR FRANCE-SUISSE

LUNDI 30 MARS 2020 - STADE MICHEL D'ORNANO – CAEN

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement concernant le coronavirus, la rencontre France-Suisse, du lundi 30 mars 2020 au Stade Michel d'Ornano de Caen, se disputera à huis clos.

Pour toutes les personnes ayant acheté des billets pour cette rencontre, voici les modalités de remboursement :

**Grand public via le site internet de la FFF ([billetterie.fff.fr](http://billetterie.fff.fr)) :**

Le remboursement des places sera effectué par un crédit automatique sur la carte bancaire utilisée lors de l'achat sous 15 jours. Les acheteurs n'ont pas de démarche particulière à effectuer.

**Clubs et Licenciés FFF via la Ligue de Football de Normandie**

Vous serez contactés sous 15 jours par la Ligue de Football de Normandie pour procéder au remboursement (modalités envoyées par la Ligue de Football de Normandie).

**SM Caen - particuliers via la boutique du club**

Vous devrez vous rendre à la boutique du SM Caen munis de vos billets de match pour permettre au club de vous rembourser.

**SM Caen - Hospitalités (billets avec prestations)**

Vous serez contactés sous 15 jours par le Service Commercial du SM Caen.

**CE et Groupes via le Service Groupes de la FFF**

Vous serez contactés directement par le service Groupe & CE de la FFF.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62